



DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DU JURA
4, RUE DU CURE MARION -BP.356 - 39015 LONS LE SAUNIER
SERVICE AMENAGEMENT ET URBANISME

SAINT JULIEN SUR SURAN

DELIMITATION DES ZONES A RISQUES NATURELS R.111.3 DU CODE DE L'URBANISME

VU par le Prefet,
pour demeurer annexé à son arrêté de ce jour
LONS LE SAUNIER, le 2.1.DEC.1993

LE PREFET
Pour le Prefet,
et par délégation,
L'Attaché Principal, Chef de Bureau.

Dominique BAUD

2) PLAN DE ZONAGE DES RISQUES au 1/5 000

Bureau de Recherches sur le Développement Agricole
39250 NOZEROT

